

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 35 (1962-1963)

Heft: 1

Artikel: Des causes qui amènent l'extension d'une langue hors de son domaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-851564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

die schon älteren Schulversuche in Hessen und in der Odenwaldschule und insbesondere die Rahmenvereinbarung von Saarbrücken 1960). Sie zielt auf eine neue didaktische und methodische Flexibilität, die neben der Möglichkeit zu vertiefter geistiger Arbeit nicht zuletzt besondere Begabungen fördern und Raum schaffen soll für die Erziehung zu individueller Selbständigkeit und Verantwortung, worin der Kern des Individualitätsgedankens gesehen werden muß.

¹⁸ Vgl. H. Roth, Pädagogische Psychologie des Lehrens und Lernens, 2. A. Hannover 1958 und W. Metzger, Erziehung zum fruchtbaren Denken, in: Pädagogische Psychologie für Höhere Schulen, herausgegeben von K. Strunz, München/Basel 1959, S. 242 ff.

Noch kaum in der Gymnasialarbeit selbst fruchtbar geworden, aber bereits von der deutschen pädagogischen Psychologie mit Nachdruck gefordert¹⁸, ist drittens die unterrichtliche Berücksichtigung der Ergebnisse der Lernforschung. Produktives Lernen, das zugleich anspannt und befreit, ist eine wesentliche Brücke in der Spannung zwischen Schule und Individualität und vor allem für die praktische Kleinarbeit in jeder täglichen Unterrichtsstunde eine unmittelbare Hilfe für den einzelnen Lehrer. Ihm kann zwar durch organisatorische Reformen der Spielraum für eine pädagogisch sinnvolle Bewältigung der Aufgaben gegeben werden, das Wagnis der Dialektik im Wissen um die Antinomien hat er jedoch immer wieder allein auf sich zu nehmen.

Des causes qui amènent l'extension d'une langue hors de son domaine

Tiré du no 41 de la Revue «Les Amis de Sèvres» de juin 1961

La Sorbonne a célébré le 26 novembre dernier, le Centenaire de Ferdinand Brunot, dont les travaux sont connus de tous ceux qui enseignent la langue française. Il avait écrit en 1932 pour la revue internationale *Scientia*, publiée à Milan, cet article, qui n'a pu paraître en raison des circonstances.

Nous connaissons des extensions de ce genre dans l'Antiquité: celle du grec, celle du latin; dans le haut Moyen-Age, celle de l'arabe.

Mais si les faits sont établis et les résultats assurés, en revanche il est assez difficile, soit de suivre la chronologie du mouvement, soit d'en démêler les causes. Ainsi, en ce qui concerne la romanisation de la Gaule et même de l'Italie.

L'école des maîtres qui nous ont précédés, inclinait à la croire très rapide et n'hésitait pas à déclarer qu'en Gaule les parlers indigènes avaient disparu dès le III^e siècle. Aujourd'hui on en a rabattu de cette témérité et on est porté à reculer la date jusqu'au V^e siècle.

Quant aux causes, on peut dire que nous les supposons, ou que nous les déduisons de faits historiques, économiques, religieux, mais sans savoir positivement, par des textes qui nous informent directement, quelle a pu être l'action de chacun des facteurs d'assimilation.

Nous considérons d'abord le fait primordial, la conquête, suivie d'annexion. Mais cette conquête qui n'entraîne pas d'occupation militaire, qui aboutit seulement à faire entrer des indigènes des Gaules dans des formations de l'armée romaine, quelle influence eut-elle? Nous ignorons même en quelle langue les *alae* de cavalerie auxiliaire étaient com-

mandées. Or dans des temps plus modernes, des régiments suisses ou allemands ont fait partie de l'armée française, sans que les hommes qui les composaient aient changé de langue.

Même obscurité en ce qui concerne le fait essentiel de la christianisation. Nous supposons qu'elle se fit en latin, une fois l'église grecque de Lyon disparue, mais nous n'en avons pas la preuve authentique.

Nous connaissons les routes romaines dont un réseau de plus en plus serré couvrit le pays et nous en concluons sans beaucoup de témérité que cette création, grâce à la «paix romaine» entraîna une circulation active de commerçants et de marchandises. Toutefois nul ne nous a dit d'où venaient ces commerçants, ni en quel idiome se traitaient les affaires et se concluaient les marchés.

Il y a lieu de présumer que les écoles jouèrent aussi un rôle considérable dans la latinisation de la classe élevée de la population, de celle qui voulait primer dans les cités et entrer dans les emplois. Mais quel était le nombre de ces aristocrates, leur influence, et dans quelle mesure leur conversion entraînait-elle celle de leur entourage, des colons, des esclaves qui cultivaient leurs terres?

Si au moins nous avions quelques données concernant ce qui se passa sur un point, sans commettre la faute de généraliser par analogie, ce qui serait contraire à toute méthode scientifique, une lueur nous éclairerait dans la nuit où nous sommes.

Pour n'alléguer plus qu'un dernier fait, j'ajouterai un mot sur l'arrivée des Barbares germaniques, sarmates, etc. Elle semble avoir été une cause de trouble grave dans le passage de la Gaule à l'usage

du latin. Peut-être. Mais qui nous dit que cet événement ne l'a pas au contraire hâté en certains cas? S'il a, comme c'est vraisemblable, précipité les gens de la campagne vers les villes et les châteaux fortifiés où ils sont allés chercher un refuge, n'a-t-il pas servi la latinisation, en mêlant des familles jusque là répandues dans les campagnes et restées fidèles à leur langue, à des milieux où un autre idiome était d'usage quotidien?

Ces questions sans réponse, et on pourrait en poser bien d'autres pareilles, montrent combien il serait difficile d'appuyer sur ce qui s'est passé dans ces âges lointains une théorie comme celle dont je voudrais esquisser aujourd'hui quelques traits.

Les études qu'on peut fonder sur la diffusion d'une langue dans les temps tout modernes peuvent aussi égarer pour d'autres raisons. Il intervient de nos jours des forces artificielles, par exemple les prescriptions concernant l'instruction publique: les programmes, les examens, dont les âges anciens n'ont pas connu l'action.

A vrai dire aucune époque ne permet à elle seule d'observer intégralement un fait aussi compliqué, à forme et à causes changeantes, tel que celui dont je me propose d'entretenir mes lecteurs.

Le XVIII^e siècle me paraît au contraire fournir un champ d'observation particulièrement riche. Certes, je suis loin de penser — des recherches de plusieurs années m'ont édifié à ce sujet — que les renseignements qui me sont parvenus sont complets sur tous les points. Mais ils sont assez nombreux, assez précis et assez détaillés pour qu'on puisse fonder sur eux une étude qui ait quelque chance d'approcher de la vérité, d'une vérité toute relative, bien entendu.

De plus, à de très rares exceptions près, tous les faits qu'on relève ont un caractère spontané. Les actes d'autorité n'y jouent à peu près aucun rôle. Si les gymnases allemands et les Universités inscrivent le français dans leur programme, ils n'y sont contraints que par l'opinion. Ce sont encore des conséquences d'événements que personne n'a commandés.

Commençons par marquer soigneusement une distinction nécessaire, qui a été trop souvent négligée. Une langue peut s'établir en dehors de son domaine pour servir de moyen de communication international et de seconde langue. Ou bien elle peut chez des peuples dont elle n'est pas la langue naturelle, aller jusqu'à se substituer à cette langue naturelle, comme dans la romanisation.

Ce second fait, dans les temps modernes, est beaucoup moins fréquent que le premier. Au XVIII^e siècle, il ne s'est pas produit. Aussi bien, c'est du premier seul qu'il sera question.

L'Académie de Berlin avait mis au Concours en 1782, une question très voisine de celle que je traite. J'arrive un peu tard pour avoir le prix, aussi ma pensée n'est-elle pas d'y prétendre.

Les concurrents d'alors, s'en tenant au programme proposé, n'ont cherché qu'à expliquer l'hégémonie du français en Europe; je voudrais, plus ambitieusement, en tirer ce qu'elle peut nous apprendre de général sur des faits capitaux pour la linguistique et qui se sont répétés à plusieurs reprises.

Il faut, à mon avis, considérer deux ordres de causes. Les unes sont actives. Elles forment ensemble ce qu'on pourrait appeler les *formes d'extension*. Les autres sont passives. Ce sont les raisons d'adoption, c'est-à-dire l'ensemble des dispositions politiques, morales, intellectuelles, etc., qui amènent le succès des forces d'extension. Je les appellerais volontiers: «les réceptivités».

Il est certain que diverses forces, et qui sont de premier ordre, n'ont pas joué en faveur du français. En premier lieu la victoire et la conquête, en second lieu l'attraction religieuse.

Le règne de Louis XV n'a pas été marqué par des victoires, tant s'en faut. Et si Frédéric II a adopté le français et l'a en quelque sorte imposé autour de lui, ce n'est pas qu'il ait été vaincu à Rossbach.

Hors d'Europe, le succès de nos armes n'avait pas été plus brillant. Le traité de Paris nous le fit bien voir en 1763. Et les faits qui suivirent furent de grande conséquence pour le sujet qui nous occupe. Les Canadiens, serrés autour de leurs prêtres, gardèrent bon gré mal gré leur langue. Et même, en admettant que la révolte des colonies anglaises d'Amérique ait amené le gouvernement de Londres à leur faire de larges concessions, il n'est pas du tout démontré qu'il eût réussi à les défranciser. La preuve en avait été donnée par l'Acadie. On ne vint pas à bout du parler des colons, même en déportant la plupart d'entre eux.

En second lieu, la France officielle, intolérante et persécutrice, n'avait rien qui attirât les puissances luthériennes et calvinistes. Sa langue a pourtant recruté des fanatiques en Prusse, et à Genève elle a achevé d'éliminer le savoyard, que seul le peuple continua à parler un certain temps encore. Ce n'est donc pas en raison des affinités religieuses, mais en dépit de l'opposition des croyances que le français a gagné des fidèles.

Est-ce à dire que la conquête politique, ou la conversion religieuse soient impuissantes à changer la langue d'un pays? Je me garderais bien d'aller jusque-là. Mais des exemples contemporains montrent que dans le monde moderne ces facteurs n'ont pas une force suffisante.

Il faut, en troisième lieu, considérer l'action des émigrations. Une émigration de peuples, accomplie de force ou autrement, est irrésistible, si elle a lieu en masses compactes. Quand elle n'est qu'une émigration individuelle, même considérable, les conséquences en sont extrêmement variables.

Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer l'effet qu'eut dans les différents pays l'arrivée de nos huguenots après la Révocation de l'Edit de Nantes. En

Angleterre, ils se sont fondus rapidement dans la population anglaise, moitié par contrainte, moitié de bon gré; dans divers Etats allemands, ils ont fait colonie, maintenant leur culte et leur langue, et ne sont dissociés que par un émiettement lent. La contribution de ce million d'hommes à la diffusion du français n'est pas niable. On ne s'aperçoit pas pourtant que cette diffusion ait été moindre dans les pays catholiques d'où ils étaient repoussés, que dans les

**Institut für
Heilpädagogik**

Löwenstrasse 3, Luzern
Telephon 2 57 63

1. **Psychologisch-heilpädagogische Beratung** und Behandlung in Erziehungs- und Schul-schwierigkeiten (Einzel-sprechstunden)
2. **Ambulante Behandlung sprachgebrechlicher Kinder**
3. **Heilpädagogische Werkblätter**
Zweimonatsschrift (Jah-resabonnement Fr. 5.50). Ratgeber für Erziehung in Familie und Schule.

Vorherige Anmeldung für Sprechstunden u. Sprach-behandlung erbeten (schriftlich oder telepho-nisch).

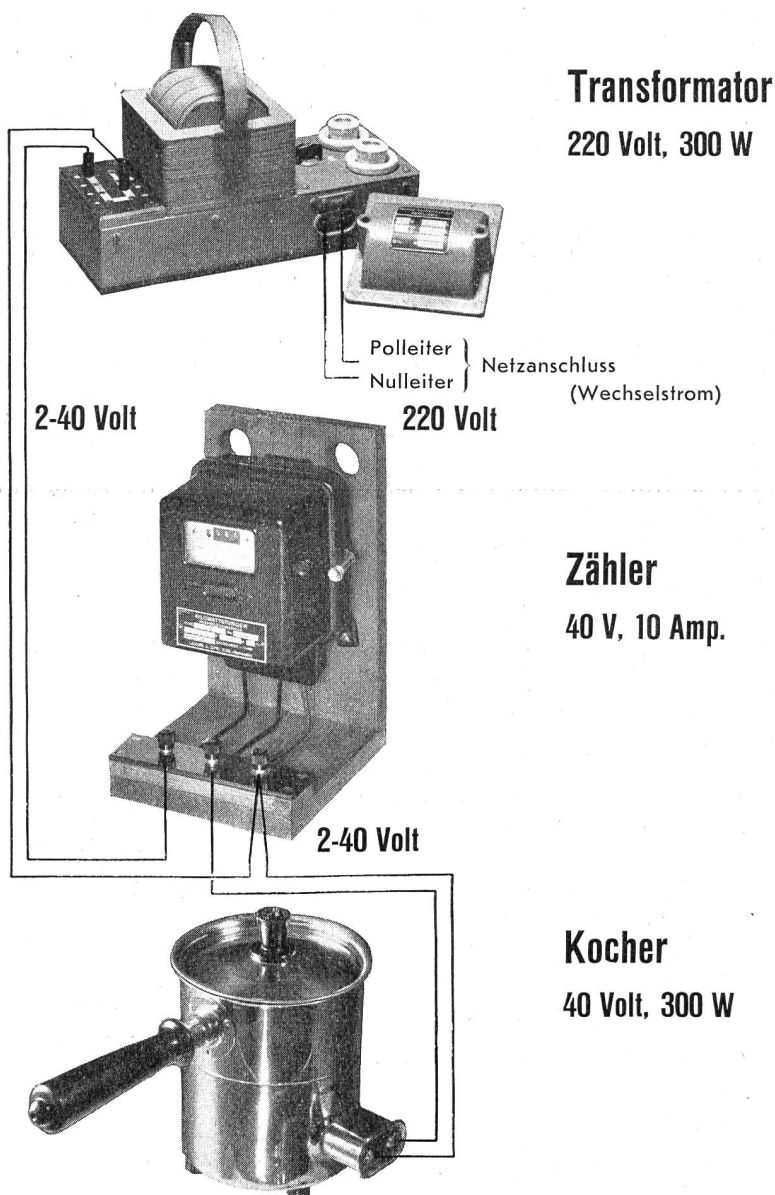
Formular-

Gestelle oder
Schränke

**Sekretariats-Schreibtische
Maschinen- und
Schreibmaschinentische**
Spezial-Anfertigungen
zu konkurrenzlosen
Preisen
Verlangen Sie Offerte

B. Reinhard's Erbe
Zürich, Kreuzstrasse 58
Telephon 051 47 11 14

Vorführungsgeräte für Schulen



Für Auskünfte und Bestellungen wende man sich an die
Elektrizitätswerke des Kantons Zürich
Dreikönigstrasse 18 Zürich 2 Telephon 051 27 08 94

Handelsschule Gademann Zürich

Ausbildung für Handel, Industrie, Verwaltungen, Banken und Versicherungen. **Handelsdiplom. Höhere Handeldkurse** für leitende Stellungen. Diplommkurse für Direktions-Sekretärinnen und Hotel-Sekretärinnen.

Unterricht in einzelnen kaufmännischen Fächern und Hauptsprachen einschliesslich Korrespondenz nach Wahl. Deutsch für Fremdsprachige. Individueller, raschfördernder Unterricht. Abteilung für Erwachsene. **Tages- und Abendschule.**

Prospekte durch das Sekretariat:
Gessnerallee 32, Telefon 051 25 14 16

Stöcklin:

Rechenbücher für schweizerische Volksschulen

Sachrechnen mit Bildern und Zeichnungen

- Rechenbücher, Einzelbüchlein 1.—8./9. Schuljahr, Grundrechnungsarten, ganze Zahlen, Brüche, bürgerliche Rechnungsarten, Flächen und Körper. Einfache Buchführung.
- Schlüssel, 3.—8./9. Schuljahr, enthaltend die Aufgaben und Antworten.
- Methodik des Volksschulrechnens mit Kopfrechnungen, 4.—6. Schuljahr.

Bestellungen an die

Buchdruckerei Landschäftler AG, Liestal

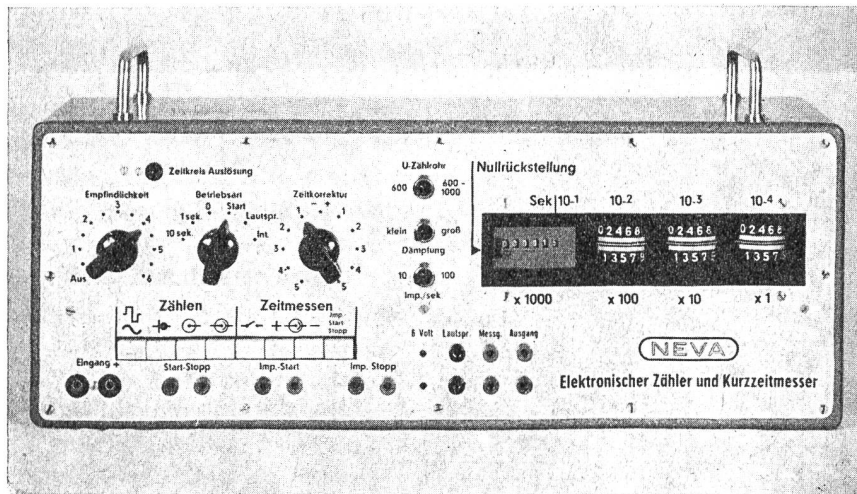
Zeichenhefte
Zeichenblocks
weisses und farbiges Zeichenpapier
schwarzes und farbiges Tonzeichen
Mappen für Zeichenpapiere

Verlangen Sie die Preisliste und Muster

EHR SAM - MÜLLER SÖHNE & CO.
Zürich 5 Limmatstrasse 34—40 Tel. 051 42 36 40

Elektronischer Zähler und Kurzzeitmesser 522

Die Fallzeit, Schallgeschwindigkeit, Dauer eines Blitzes, Schwingungszahlen von Tonquellen und Schwingkreisen, Drehzahlen, Verschlusszeiten und weitere Konstanten, die bisher im Physikunterricht nur ungenau ermittelt werden konnten, lassen sich nun in Form von eindrucksvollen Versuchen — exakt reproduzierbar — mit grösster Genauigkeit messen.



Zählgeschwindigkeit bis
30 000 Impulse/s

Kurzzeitmessungen
Genauigkeit $\pm 10^{-4}$ s

Frequenzmessungen zwischen
15 und 30 000 Hz

Mit Drucktasten können folgende Betriebsarten eingestellt werden:

Zählung elektrischer Impulse und Perioden
akustischer Schwingungen
von Geiger-Müller-Zählrohrimpulsen
photoelektrischer Lichtimpulse

Zeitmessung durch mechanische Kontaktgabe
durch lichtelektrische Auslösung
durch Impuls-Start und Impuls-Stop
mit Zeitgebereinheit 1 und 10 Sekunden

Zahlreiche Versuchsmöglichkeiten sind in der Gebrauchsanleitung in allen Einzelheiten beschrieben und bildlich dargestellt.
Vorführung des Gerätes auf Anfrage.

Grösste Auswahl physikalischer Lehrmittel in der Schweiz



AWYCO AG OLTEN

Ziegelfeldstrasse 23 Postfach 13 Telefon 062 5 84 60

pays protestants qui les ont reçus et quelquefois choyés. L'engouement à Vienne a été aussi grand qu'à Berlin. Et en effet, si on y réfléchit quelque peu, on comprend combien il est difficile que des émigrés venus chercher de quoi soutenir leur vie en gardant leur liberté de conscience, dépourvus pour la plupart de ressources, obligés à des besognes que les préjugés font avilissantes, envers qui la pitié même est souvent hautaine, sont peu capables d'augmenter le prestige de leur langage. C'est lui qui souvent les sauve; ils le servent sans doute, mais sans l'honorer. Les huguenots ont été surtout des professeurs de français, plus que des agents de propagande. Et si on les a appelés à ce rôle, c'est qu'on avait, pour d'autres raisons, envie et besoin de leurs leçons.

*

Parmi les forces d'expansion, on serait tenté de mettre au tout premier rang l'utilité. La plupart des hommes ont en effet, avant tout, souci de la vie pratique. Navigateurs, commerçants, etc., ont besoin de posséder les idiomes qui leur facilitent les relations et les échanges: d'où le succès de l'anglais chez tous les peuples d'aujourd'hui. L'intérêt bien entendu l'impose.

Mais il faut prendre garde que cette nécessité n'explique guère l'extension primitive d'une langue. On apprend l'anglais parce qu'il est généralement répandu: comme on apprend le français dans un certain monde au XVIII^e siècle. Qui ne voit qu'il faut d'abord expliquer comment et pourquoi ces langues sont ou étaient répandues? Le fait second n'est qu'une conséquence d'un fait premier qui précisément est en question. Si l'italien avait suffi à l'Italie du XVIII^e siècle pour recevoir ses visiteurs, elle ne se serait pas mise au français. D'où vient qu'il ne suffisait plus, c'est là ce que nous cherchons à savoir.

J'en dirai autant à ceux qui invoquent la mode. Certes sa puissance est immense. Elle a poussé si loin son empire que ceux même qui ne savaient pas le français voulaient avoir l'air de le savoir. S'ils étaient incapables d'écrire leurs lettres en français, ils mettaient au moins l'adresse en cette langue. C'était bien porté. Ce snobisme est de tous les temps. Juvénal s'indignait du point où l'amour du grec avait porté les dames romaines, qui sans doute ne savaient pas lire Homère.

Mais à s'en tenir là, on ne va pas non plus au fond du problème. Pourquoi cette mode? Qui a pu la faire naître et la porter à cet excès? Si sot que soit l'esprit d'imitation, encore faut-il qu'il ait quelque chose qui l'éveille, quelque chose, je ne dis pas justifie, mais qui explique que le «sot bétail», comme di-

sait La Fontaine, se tourne de ce côté et point d'un autre. Ces apparences une fois écartées, nous arrivons aux causes véritables.

*

La plus considérable est suivant moi, et je ne prétends ici faire aucune découverte, le prestige de la culture chez le peuple dont la langue s'étend. Mais ce mot de culture est bien vague, et un peu d'analyse ne sera pas de trop.

Toutes les formes de la culture exercent leur prestige. L'humanité est ainsi faite qu'elle s'agenouille volontiers devant l'étalage de la force, de la puissance, de la richesse. Ce ne sont pas seulement les sauvages qui s'extasient sur la portée des canons des Espagnols et les ravages qu'un coup peut accomplir. En plein XVIII^e siècle, de somptueuses ambassades comme celle du Maréchal de Belle-Isle ébahissent les Francfortois et font priser très haut le pays capable de ces somptuosités. Pas un Allemand d'alors qui ne soit revenu confondu d'admiration pour les merveilles de Versailles et de Paris, le luxe, les élégances entrevus. D'où une inclination à entrer plus avant dans la connaissance d'une nation parvenue à ce degré de splendeur. Mais ces somptuosités, ces beautés ont encore besoin d'être distinguées et classées. Il en est qui s'imposent à l'esprit et exercent leur attrait directement, sans intervention du langage. Tels les sites naturels, les merveilles de la musique et des arts plastiques. Celui qui les goûte, charmé, s'il est désireux et en mesure de s'en procurer de semblables, les acquiert ou les fait reproduire. Des Suédois, épris de nos cathédrales, ont ainsi appelé dès le Moyen-Age, des maîtres maçons de chez nous pour aller édifier de semblables monuments sur leur sol. La langue n'a guère profité, semble-t-il, de leur séjour. La statue de Pierre-le-Grand à Pétersbourg a aussi été une leçon d'art français, non de français.

L'action s'exerce en faveur de la langue aussitôt qu'il s'agit de communications où le langage entre comme élément nécessaire ou accessoire.

On dira bien que la grande dame visitait Paris et voulait en emporter des meubles ou des colifichets, n'avait, à tout prendre, guère besoin de s'initier à la langue pour se procurer de quoi passer son envie.

Il faut prendre garde tout de même qu'on fausserait la vérité en poussant à l'extrême cette réserve. L'achat d'une toilette nécessite, par exemple, une certaine entente entre l'élégante et la marchande de modes, un échange d'observations tout au moins. Il faut que l'une fasse valoir et que l'autre, si elle n'abdique pas toute personnalité, exprime ses désirs, ses préférences, propose ses corrections en vue d'une adaptation finale qui a toujours quelque chose d'individuel. La «poupée de modes» arrivait à l'étranger

étaler ses grâces. Toute muette qu'elle fût, elle avait aussi un langage, inhérent à sa personne. Chacune des pièces de son accoutrement, du talon Louis XV aux échafaudages de ses cheveux, portait un nom, et un nom bien français. Au reste, le plaisir des coquettes eût perdu quelque chose de son attrait, si on eût débaptisé ces affiquets. Leur nom était un titre, un certificat de provenance, une garantie de nouveauté et de beauté. Il paraît, comme la chose elle-même. On s'exerçait à le prononcer, en même temps qu'à porter l'objet.

En outre il ne s'agit pas seulement d'acheter, l'étranger veut souvent reproduire, imiter au moins. La leçon de choses joue là un rôle de premier ordre. On regarde faire et on essaye «d'attraper le coup». Mais cette initiation directe n'annule pas le rôle des mots.

Pour certains arts ou certaines sciences, le vocabulaire peut se traduire en partie. Moitié emprunt, moitié transposition, on s'en tire, quand la technique est stable et suivie. C'est le cas, par exemple, en mathématiques, en chimie même, ou en peinture. Si grands que soient les progrès, si variés que soient d'un âge à un autre les manières de faire et les résultats, il est possible de se tenir au courant.

Il n'y a au contraire aucun espoir quand on touche aux productions où la fantaisie apporte de continuels renouvellements. Il suffit de songer aux vêtements, aux coiffures, à la cuisine. Là, pour une chose qui dure, vingt ne font qu'une saison. Le *fri-candeau* a régalié les gourmets de la Scandinavie à l'Espagne pendant un siècle: mais à côté de cette

pièce de résistance, quelle innombrable quantité d'inventions par lesquelles des maîtres-queux affriandaient les gourmets de l'Europe! Or beaucoup n'eurent qu'une gloire et un nom éphémère. Les cuisines, comme les ateliers, étaient des écoles pour les apprentis du monde civilisé, ou qui prétendait l'être.

Je sais bien que qui emprunte des mots n'apprend pas forcément pour cela la langue. Il faut tenir compte pourtant d'un entraînement fréquent et naturel, par lequel le revendeur, l'acheteur aussi, est amené à prendre connaissance de la langue du pays d'où viennent toutes ces belles choses. L'un va à la source, apprendre son métier, il veut au moins lire les manuels. L'amateur, lui, a ses journaux, grâce auxquels il s'informe et contrôle. La communication avec la nation productrice le flatte, il lui semble qu'elle l'élève. Elle transporte des objets à sa personne même un vernis général de distinction et de goût raffiné.

On trouvera peut-être que j'insiste trop sur des futilités. Je ne philosophe pas ici, j'observe; et l'histoire d'autres époques montrerait de même l'importance que l'on attache dans un pays où l'on emprunte à conserver aux objets ou aux idées leurs appellations d'origine. Il n'est que de penser à l'ascendant qu'ont exercé en France les choses italiennes au XVI^e siècle, les choses anglaises au XIX^e siècle.

Sans doute il s'agit là d'une forme d'influence inférieure, mais l'immense majorité de la race humaine, qui ne vit pas dans le pur domaine de l'esprit, y attache un prix considérable. (à suivre)

Was Erzieher nicht tun sollen

Strafe nie im Zorn! — Ein zorniger Mensch darf es nicht wagen, einen anderen zu rügen. Zwischen Ärger und Furcht und Ärger und Haß besteht eine enge Beziehung. Das Kind weiß nicht, was es erwartet, wenn seine Erzieher die Beherrschung verlieren und es dann bestrafen. Es bessert sich nicht, wenn die Strafe in einen persönlichen Konflikt ausläuft.

Demütige ein Kind niemals! — Demütigung ist besonders schlimm, wenn sie von einem Menschen zugefügt ist, von dessen Liebe und Zuneigung ein Kind abhängt. Demütigende Behandlung untergräbt das Selbstbewußtsein und erschüttert das Geborgenheitsgefühl. Viele unsoziale Züge, die in späteren Jahren sichtbar werden, können auf Demütigungen in der Kindheit zurückgeführt werden.

Strafe nie durch Zurücknehmen eines Versprechens! — Bei der Erziehung neigen wir alle dazu, zuviel zu versprechen und zu wenig zu halten. Hat

man einem Jungen einmal erlaubt, am nächsten Tag zum Fischen zu gehen, so sollte man ihn nicht dadurch strafen, daß man das Versprechen zurücknimmt. Er sollte sich stets und in allen Dingen auf seine Eltern verlassen können.

Strafe nie zur persönlichen Genugtuung! — Erwachsenen, die ein Kind strafen, um ihre eigenen verdrängten Gefühle loszuwerden oder sich ihrer Autorität willkürlich zu versichern, liegt das Wohl des jungen Menschen nicht am Herzen.

Mit Drohen und Schelten verdirbt man viel. — Drohungen und Demütigungen mögen vielleicht den jungen Menschen zum Handeln antreiben, doch hinterlassen sie in ihm Spuren, die so stark haften wie Narben, welche die Peitsche in den Körper schneidet. Sie können viel tiefer verletzen als Prügel. Wer kann den seelischen Schmerz vergessen, der durch eine böse Zunge verursacht wird!

Hat die Drohung zuerst keinen Erfolg, so wird sie